

Gland

«Il manque 150 places au parking d'Eikenott»

Un riverain de l'écoquartier de Gland dénonce des parcages sauvages sur des places visiteurs privées

Yves Merz

Première en Suisse romande, le quartier Eikenott est sans voitures. On y circule à pied, à vélo ou à trottinette. Pour ses 485 logements, il y a tout de même 500 places dans un parking couvert construit le long de l'autoroute et quelques autres sous les PPE. A ce jour, huit des vingt immeubles à construire sont occupés (environ 150 logements). Les parkings ne sont donc pas pleins. Mais Michel Chuffart, un riverain, constate que des nouveaux habitants d'Eikenott stationnent leur véhicule hors du périmètre, parfois en zone bleue, parfois sur des places visiteurs privées des immeubles voisins, et parfois n'importe où.

Craignant que ces débordements ne s'accroissent, il a alerté les autorités communales et les gestionnaires du site. «Le problème se pose surtout le soir et durant le week-end. Tous les habitants ne sont pas tenus de prendre une place de parc louée 150 francs par mois à la signature du bail. Certains préfèrent alors se parquer gratuitement. Et ceux qui possèdent deux voitures n'ont pas nécessairement droit à deux cases. En fait, il manque environ 150 places au parking d'Eikenott.» Un manque que confirme une nouvelle habitante qui ne dispose que d'une place pour deux voitures: «Mon mari occupe les places visiteurs, quand elles sont accessibles. Et je me parque devant mon domicile pour débarrasser les courses, car le parking est bien trop loin.»

Changer les mentalités

Employé chez Facilitim, Timothy Poretti est responsable des aménagements extérieurs et du parking d'Eikenott. «Le nombre de places à disposition est inférieur au nombre de places nécessaires. Les gens doivent bien se parquer quelque part. C'est vrai qu'il y a du parking sauvage. Il y a quelques débordements, mais pas beaucoup. Il faut laisser le temps aux gens de s'organiser.»

Jeanne Vuillaume, en charge de la mise en exploitation du quartier pour le promoteur Losin-



Michel Chuffart constate que des habitants d'Eikenott stationnent parfois n'importe où. G. BOSSHARD



Joseph Gruber
Habitant
d'Eikenott

«J'ai demandé une deuxième place, on me l'a refusée. Alors je parque mon autre voiture sur les places visiteurs, la nuit, quand elles sont libres, ou sur les places bleues. Pourquoi ne pas me louer une place de plus en attendant l'arrivée des autres locataires? Regardez, le parking est presque vide!»



Fred Steffen
Habitant
d'Eikenott

«Nous sommes très contents du parking du quartier. Nous y avons deux places. Elles sont en plus très proches de notre logement, ce qui est confortable! Le nombre de places allouées dépend selon moi du nombre de pièces des appartements. Nous vivons dans un 4,5 pièces.»



Anthony Thibault
Habitant
d'Eikenott

«Je n'ai qu'une voiture. Ma seule place au silo au deuxième étage me convient donc parfaitement, rien à redire! Avec un bébé en route, je ferai peut-être une demande avec ma femme pour une deuxième place de parc l'année prochaine.»

ger Marazzi, a aussi été informée du problème. «Nous sommes conscients que certains habitants cherchent encore leurs marques. Cela dit, nous essayons de sensibiliser les gens et de les inciter à moins utiliser la voiture, en les informant sur l'offre de transports publics et prochainement sur un système d'autopartage. Nous sommes aussi en pourparlers avec la société de car sharing Mobility. Je dirais qu'il est trop tôt pour affirmer que ce problème va s'aggraver.»

Pour le municipal de l'Urbanisme, Thierry Genoud, le moyen le plus dissuasif reste une bonne bûche. Pour le chef du Service de la population (SPOP) de la Ville de Gland, Laurent Sumi, les conventions délivrées dans ce secteur ne sont pas plus nombreuses que

dans les autres quartiers de la commune. Il conseille aux propriétaires des PPE et aux régies d'installer des panneaux indiquant clairement que ces emplacements sont réservés aux visiteurs de l'immeuble en question.

Michel Chuffart estime que la Ville n'a pas les forces nécessaires pour effectuer les contrôles le soir et les week-ends. Quant aux places privées, elles doivent être mises à ban par la Justice de paix pour permettre aux propriétaires de dénoncer les infractions. C'est une procédure administrative fastidieuse. Mais surtout, pour lui, il y a un problème de fond lié au règlement qui limite le nombre de places de parc par logement ou par poste de travail (*lire ci-dessous*). «Il est utopique de croire que les gens vont renoncer à la voiture.»

Autres combats à Gland

● Gland applique la norme VSS de l'Union suisse des professionnels de la route: c'est une place par logement et deux si celui-ci dépasse les 100 m², plus 10% des places prévues pour les visiteurs. Michel Chuffart milite pour un ratio de deux places enterrées par logement, convaincu que les gens ne sont pas prêts à renoncer à la voiture tant que les collectivités n'ont pas mis en place des transports publics plus efficaces et des pistes cyclables.

Il a fait opposition au plan partiel d'affectation de La Combaz, qui prévoit 250 appartements et 500 places de travail, parce qu'il y manquerait 200 places de parc. Egalement au projet d'un immeuble de 24 appartements à la rue du Jura qui comprend un garage souterrain de 27 places et 12 places extérieures. Il en veut 48. Il craint que les collectivités doivent construire des parkings pour les voitures en trop, alors que ce coût devrait être assumé par les promoteurs.

Morges vient de perdre un médecin de renom

Pierre Knobel est décédé vendredi à 85 ans. Il avait participé à la conception de l'hôpital de zone, qui a été inauguré en 1973

Pierre Knobel était un bon vivant. Il aimait rire, plaisanter et partager du temps avec sa famille et ses amis. L'homme était très attaché à la montagne, mais aussi au lac, où il adorait prendre le large avec son voilier. Mais Pierre Knobel aimait Morges plus que tout. D'une part, parce que c'était sa commune d'adoption. Mais aussi parce qu'il a œuvré en tant que médecin dans cette ville des années durant, devenant une véritable figure de la vie locale. Vendredi, il s'est éteint paisiblement à l'âge de 85 ans.

Après des études de médecine à l'Université de Lausanne et plusieurs stages, Pierre Knobel - spécialiste en médecine interne - s'installe à Morges avec sa femme, Hélène, en 1959. Là, il ouvre son cabinet à la place de la Gare et travaille aussi parallèlement à l'ancien Hôpital des Pâquis, où se trouve aujourd'hui l'actuel EMS des Pâquis.

«Il a ensuite fait partie de l'équipe de médecins qui a participé à la conception de l'Hôpital de zone de Morges, soulignent ses

filles, tout en précisant qu'il a eu quatre enfants et six petits-enfants. Il y a ouvert son cabinet en 1973, ce qui était une grande nouveauté pour l'époque. Parallèlement, il a été nommé médecin-chef.» Une fonction qu'il a occupée jusqu'à la fin de sa carrière en 1992. «Pour son départ à la retraite, toute l'équipe médicale lui a préparé une surprise de taille, poursuivent ses filles. Il a pu quitter l'hôpital en hélicoptère.»

François Jacot-Descombes, directeur général de l'Ensemble hospitalier de La Côte (EHC), évoque Pierre Knobel comme un acteur majeur de l'institution. «Avec son décès, un des fondateurs de l'actuel Hôpital de Morges disparaît. Il a aussi été le premier à exercer la fonction de doyen du collège des médecins du nouvel hôpital de zone», précise-t-il, tout en se souvenant d'un médecin engagé et d'un homme discret.

Après sa retraite, Pierre Knobel a profité de voyager. Il a aussi continué d'œuvrer pour la vie locale en devenant notamment guide de la région morgienne à l'Office du tourisme. **L.B.**

Déposez vos messages de condoléances sur Hommages.ch

Le Cirque Coquino mise sur un chapiteau aérien

Pour abriter ses spectacles, l'école de cirque de Morges jette son dévolu sur une structure mobile et abordable pour juin 2014

Coquino, l'école de cirque morgienne, s'était lancé en novembre dernier l'ambitieux défi de rassembler quelque 240 000 francs, avant le mois de juin, pour s'offrir son propre chapiteau.

Malgré un subside de 60 000 francs, offert par la Loterie Romande, l'objectif n'a pas été atteint. A ce jour, seuls 100 000 francs ont été réunis.

Poussé à la réflexion, le comité planche désormais sur une formule moins coûteuse qui se révèle finalement plus adaptée. «Un chapiteau classique à quatre poteaux est lourd en infrastructures, logistique et en manutention, indique Jacques Spengler, membre du comité en charge de la gestion du chapiteau. Avec une structure plus légère, à deux poteaux, nous gagnons en mobilité, en autonomie et en simplicité.»

Le nouveau chapiteau offrira un espace légèrement inférieur aux 22 mètres de diamètre espé-

rés et pourra accueillir entre 200 et 500 places en gradins.

Pour abriter ses spectacles, en marge des cours basés sur le site de Marcelin, l'école a jusqu'alors eu recours notamment à la location du chapiteau du Cirque Starlight. «Nous ne cherchons pas à concurrencer les cirques avec lesquels nous collaborons, insiste Jacques Spengler. L'objectif est avant tout de gagner en visibilité, de permettre aux élèves de s'entraîner sous chapiteau et d'agencer nos représentations librement, sans nous caler sur les tournées de Starlight.»

L'investissement pour le nouveau modèle n'a pas encore été chiffré. «Mais l'enveloppe budgétaire est plus abordable, estime Jacques Spengler. Tout dépendra des installations (éclairage, gradins), qui représentent 50% des coûts.»

Avant de prendre sa décision, Coquino testera la totalité de la structure, lors d'un spectacle, en juin 2014, avec l'harmonie musicale de Perroy. Pour l'heure, le comité tente de définir avec les communes alentour l'emplacement du futur chapiteau et d'évaluer les coûts d'exploitation qui en découlent. **Laura Juliano**

Morges

Travaux dans le secteur de Chanel

Depuis hier et jusqu'à demain, des travaux de réfection sont entrepris à l'avenue de Chanel. Une signalisation a été mise en place afin de dévier le trafic routier. Durant le chantier, les bus transiteront par l'avenue Jean-Jacques-Cart en direction des avenues de Peyrolaz et de Vertou. La Ville informe que l'accès aux garages, aux parkings privés et aux sorties des habitations ne seront pas perturbés. Enfin, elle précise qu'elle fera son maximum pour limiter les désagréments provoqués par les travaux. **L.B.**

Trafic perturbé



Samedi et dimanche, le Triathlon de Nyon imposera quelques restrictions de circulation. La route du lac, ainsi que le parking de la piscine seront fermés de 16 h 30 à 19 h. Dimanche, le trafic routier sera perturbé à l'ouest de la ville (route du Cordon fermée et Clémenty à la descente), ainsi que dans les villages d'Eysins et d'Arnex. Les usagers sont priés de suivre les indications routières. M.S.

Petite robe de fête

Nyon C'est le titre de l'exposition qui se tiendra à la Galerie Focale du 11 août au 22 septembre. Delphine Schacher, originaire de Begnins, est en formation de photographe à Vevey. Son travail a été réalisé dans un petit village de Transylvanie et présente une série de portraits de jeunes filles qui apporte un autre regard sur la Roumanie. **M.S.**

Rallye pédestre

Mont-sur-Rolle La Municipalité propose une découverte ludique de son village et de son vignoble demain dès 16 h 30, grâce à un rallye à effectuer en famille ou en équipe de cinq au départ du collège. **C.B.I.**

Le chiffre

9

Le Prix de la Ville d'Aubonne vivra cette année sa 9e édition. Cette récompense est destinée à une personne, à un groupe ou à une association qui s'est distingué de manière marquante au plan culturel, sportif, artistique ou professionnel. Les Aubonnois qui souhaitent participer à cette édition peuvent déposer un dossier complet au greffe municipal. Cette année, le concours a été lancé début juin. Le délai de participation est fixé au 27 septembre. Informations sur www.aubonne.ch. L.B.

Un motard blessé dans les bouchons de Paléo

Une automobiliste bloquée dans le trafic sur la route Blanche, dimanche, a fait demi-tour et a coupé la route à un motocycliste qui venait en sens inverse

Un accident de circulation s'est produit dimanche vers 18 h 15 sur la route Blanche. Une conductrice de 19 ans domiciliée dans le canton de Genève se trouvait bloquée dans le trafic qui allait au parking du Paléo Festival. Elle a fait demi-tour en franchissant une ligne

blanche, indique Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale.

Lors de cette manœuvre, l'automobiliste a coupé la route à un motard qui circulait normalement en sens inverse sur la route Blanche. L'homme âgé de 60 ans et domicilié dans la région a heurté l'arrière droit de la voiture et a fini sa route sur la chaussée. Grièvement blessé, il a été hélicopté au CHUV.

La route a été fermée jusqu'à 19 h 30 pour permettre l'intervention de la Rega. **ATS**